



Appel à projets

Festival *Les Notes Vagabondes* – Juin 2026

Culture nomade dans les lieux atypiques du territoire

La Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C) organise la prochaine édition du festival *Les Notes Vagabondes* en juin 2026. Ce rendez-vous itinérant propose des spectacles et performances dans des lieux insolites ou en plein air : granges, chapelles, jardins, alpages, caves, places de village...

L'objectif : **faire vivre la culture sous toutes ses formes au plus près des habitants**, dans un esprit de découverte, de rencontre et de proximité.

✦ Qui peut participer ?

Cet appel s'adresse aux **artistes amateurs ou professionnels**, seuls ou en groupe, souhaitant partager bénévolement leur pratique avec le public.

Sont les bienvenus :

🎵 Musiciens – 🎭 Comédiens – 💃 Danseurs – 📖 Lecteurs publics – 🎤 Slameurs – 🎪 Performeurs – et autres formes artistiques.

Tous styles et disciplines sont les bienvenus, à condition que le projet soit **accessible à tous** et **adaptable à un lieu atypique**.

✅ Critères de sélection

Les projets doivent :

- Être **gratuits pour le public** ;
- Être proposés à **titre bénévole** (sans cachet ni défraiement) ;
- Être **portés par des artistes locaux** (dans l'idéal au moins un des artistes habite sur la 4C) ;
- Être **autonomes techniquement ou nécessitant peu d'installation** (selon les lieux possibilité d'avoir un raccordement électrique) ;
- Être adaptés à une **représentation en extérieur ou dans un lieu insolite** ;
- Favoriser la proximité avec le public et s'inscrire dans une démarche de partage culturel.



Calendrier et modalités pratiques

- Les représentations auront lieu **entre le 1er et le 30 juin 2026**, en fin de journée ou en soirée.
- Une **solution de repli en cas de mauvais temps** sera systématiquement prévue pour chaque lieu identifié.
- Les artistes sélectionnés devront **se faire connaître avant le 23 janvier 2026**.
- La 4C prendra en charge :
 - La **communication** du festival (supports imprimés, site web, réseaux sociaux, presse) ;
 - La **mise en relation avec les lieux d'accueil** (communes, associations, habitants) ;
 - Les **frais de droits d'auteur (SACEM)** éventuels liés aux représentations.

⚠️ Aucun cachet ni prise en charge logistique importante ne sont prévus (Une aide à la logistique pourra être apportée par la 4C dans la limite de ses possibilités). Les artistes doivent être autonomes et en accord avec cette démarche bénévole.

Comment proposer un projet ?

Envoyez votre candidature **avant le 23 janvier 2026** à :

 celine.bouttaz@la4c.fr

Votre dossier devra comprendre :

- Une **présentation de vous ou de votre groupe** (bio, parcours, discipline) ;
- Une **description de l'animation proposée** (forme artistique, durée, public visé) ;
- Si possible des **liens ou extraits illustrant votre travail** (vidéo, enregistrements, textes, visuels) ;
- Une **fiche technique simplifiée** (besoins en matériel ou espace) ;
- Vos **disponibilités indicatives en juin 2026** ;
- Une **suggestion de lieu atypique**, si vous en avez une.

Règlement de participation

1. **Gratuité :**

Les prestations doivent être gratuites pour le public et réalisées à titre bénévole. Aucune rémunération ou indemnité ne sera versée.

2. **Esprit du festival :**

Le festival vise à **partager la culture sous toutes ses formes avec les habitants** dans des lieux atypiques du territoire.

3. **Sélection :**

Les projets seront sélectionnés par un comité composé de membres de la commission Arts, Culture, Communication de la 4C.

Les artistes seront informés des résultats **au plus tard fin février 2026**.

4. **Engagement :**

Les artistes s'engagent à confirmer leur participation et à choisir une ou plusieurs dates parmi celles proposées **avant le 15 février 2026**. En cas de désistement, ils devront prévenir dès que possible.

5. **Responsabilités :**

Les artistes sont responsables de leur matériel. Une **assurance responsabilité civile** est fortement recommandée.

La 4C ne pourra être tenue responsable en cas de vol, perte ou dommage.

6. **Communication :**

Les artistes autorisent la 4C à utiliser leur image, leur nom, et des extraits de leurs œuvres à des fins de **promotion du festival**.

Pour toute question ou information complémentaire :

 Céline BOUTTAZ – Chargée de mission développement territorial et communication

Ligne directe : 04 79 56 08 86

 celine.bouttaz@la4c.fr